



**Quels représentants dans
les structures liées à
l'agriculture pour demain ?**

**Mise en place d'une
formation de futurs
responsables**

RAPPORT D'ORIENTATION

2017

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
Problématique	3
Histoire des OPA.....	3
Zoom sur les JA.....	3
Manque d’engagement au sein des OPA aujourd’hui.....	4
Un besoin dans toutes les structures.....	4
Les freins à l’investissement.....	5
1^{ère} PARTIE	6
Les structures	6
Les OPA en Haute-Loire.....	6
Les autres organismes.....	7
Rôles et missions de ces structures.....	7
Importance des acteurs.....	8
2^{ème} PARTIE	9
La formation	9
Contenu et déroulement de la formation.....	9
Zoom sur l’installation en Haute-Loire en 2016.....	13
Buts et apports de la formation dans le processus d’installation.....	13
3^{ème} PARTIE	15
Les retombées de la formation	15
CONCLUSION	16
SIGLES	17
REMERCIEMENTS AUX RAPPORTEURS	18

INTRODUCTION

Problématique

Les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) rassemblent l'ensemble des structures créées ou gérées par et pour des agriculteurs. Il est possible de les scinder en plusieurs catégories :

- Les membres directs ou indirects du Conseil de l'agriculture française, comme la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) et les Jeunes Agriculteurs (JA),
- Les Chambres d'Agriculture,
- Les autres OPA (Contrôle laitier, les coopératives...).

Ces OPA sont dirigées à la fois par des élus et des salariés et exercent à plusieurs niveaux territoriaux : local, départemental, régional, national et parfois même européen et mondial.

Histoire des OPA

Les fruitières apparues au 12^{ème} siècle et les « assurances » agricoles (pour couvrir le risque de mortalité du bétail) au 16^{ème} siècle sont les ancêtres des OPA actuelles.

Par la suite, en 1860, le premier Crédit Agricole fut créé, suivi dix ans plus tard des premiers groupements coopératifs. Le premier syndicat agricole français a quant à lui fait son apparition en 1883 et la première coopérative laitière en 1888.

C'est au 19^{ème} siècle que l'agriculture commence réellement à s'organiser, avec notamment en 1924 la loi instituant la création des Chambres d'Agriculture, la Jeunesse Agricole Catholique (JAC) en 1929 et la FNSEA en 1946 : c'est après la Seconde Guerre Mondiale que les agriculteurs arrivent petit à petit à prendre de l'importance et à s'imposer dans les instances de décision, notamment avec la Confédération Générale de l'Agriculture (CGA), qui regroupe tous les acteurs de l'agriculture (exploitants, banques, salariés...).

L'histoire des JA commence réellement dès l'année 1947 avec la création du Cercle des Jeunes Agriculteurs (CJA).



Zoom sur les JA

1929 : la JAC crée le premier mouvement de jeunesse du milieu rural, afin d'animer le milieu et de former les jeunes ruraux

1947 : le CJA est créé et intégré au sein de la Confédération Générale de l'Agriculture (CGA)

1954 : le CJA se constitue en association loi 1901, suite à la disparition de la CGA

1956 : le CJA obtient le statut de syndicat de loi 1884

1961 : le CJA devient le Centre National des Jeunes Agriculteurs (CNJA)

1973 : l'installation devient le dossier de prédilection du syndicalisme jeune

2002 : le CNJA devient JA – lancement du projet du Renouveau des Générations en Agriculture (RGA)

Aujourd'hui, les objectifs principaux des OPA sont de trouver des solutions aux problèmes des agriculteurs (agriculture excédentaire, crises à répétition, développement durable...) et des membres en général, d'aider l'ensemble des membres à avancer vers un but commun, d'améliorer les conditions de vie de ses membres et de défendre leurs intérêts. Mais les OPA peuvent également avoir d'autres aspirations.

Manque d'engagement au sein des OPA aujourd'hui

Actuellement, certaines OPA font face à une pénurie de personnes motivées et investies pour les représenter, or ce sont ces personnes qui défendent le métier, l'installation et les intérêts des agriculteurs.

Les JA de Haute-Loire ne sont pas exclus de ce phénomène : réunions qui se vident, manque d'entrain et de motivation de la part des jeunes...

Si les OPA connaissent des difficultés de ce côté-là, il manque aussi des représentants de la profession au sein des structures qui jouent un rôle dans l'agriculture (mairie, Communauté de Communes...).

Un besoin dans toutes les structures

S'il semble clair que les OPA ont besoin d'agriculteurs pour les représenter, il l'est beaucoup moins pour d'autres structures. Or, de grandes décisions et projets agricoles sont pris dans d'autres organismes que les OPA... Et les agriculteurs y font aussi défaut.

Ce n'est qu'avec une mobilisation de l'ensemble de la profession que les agriculteurs peuvent peser au niveau des décisions et trouver des solutions aux divers problèmes : il est essentiel de s'unir pour ne pas subir.

Les JA de Haute-Loire, pour pallier à ce manque de jeunes motivés, ont souhaité mettre en place la formation J'Agis demain durant le processus d'installation.

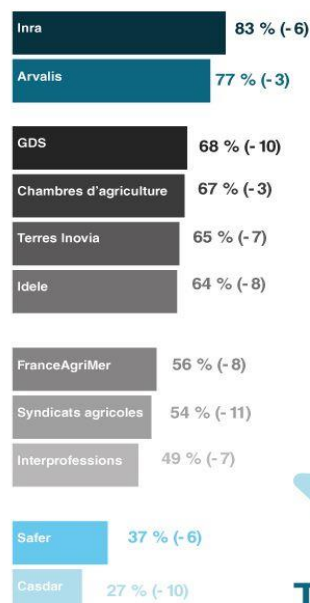
Cette formation pourrait aider à motiver les jeunes en phase d'installation, à leur faire comprendre les enjeux du syndicalisme et de l'engagement, à leur faire acquérir des méthodes de communication et d'animation en public (prendre la parole, animer une réunion, un débat...), d'autant que les jeunes semblent ne faire que trop peu de formations avant de se lancer !

Cette formation sera également là pour présenter les OPA et les structures liées à l'agriculture et appréhender leurs rôles, missions et compétences.

Les freins à l'investissement

L'investissement fait face à différents freins, notamment de la part des jeunes :

- **Le temps** : l'investissement au sein d'une ou plusieurs structures prend du temps et peut être énergivore, ce qui ne correspond pas forcément à l'emploi du temps des agriculteurs, bien que des mesures soient prises par les organismes pour leur faciliter la gestion de leur temps et de leur travail.
- **Nouvelle génération** : les jeunes d'aujourd'hui ont peut-être des nouvelles attentes de la part de syndicats et plus globalement des structures en lien avec l'agriculture.
- **Mauvaise image des structures en lien avec l'agriculture** : certaines personnes en ont probablement une mauvaise image. Les syndicats sont peut-être les organismes qui pâtissent le plus de leur image (trop vieux, trop violent...).
- **Méconnaissance des OPA, des syndicats, des structures et des moyens de s'investir** : la plupart des OPA semblent indispensables aux yeux des agriculteurs, mais durant l'année 2016, l'ensemble de la cote d'utilité des OPA a diminué de 7 points en moyenne. Certains agriculteurs ne connaissent même pas certaines structures ou s'estiment non concernés. La cote d'utilité baisse même de 11 points pour les syndicats agricoles : seuls 54% des agriculteurs pensent que les syndicats sont utiles.



Les agriculteurs jugent l'utilité des organismes agricoles

En % (évolution depuis juin 2015)
Baromètre agricole Terre-net BVA

Terre-net BVA



Tous sont en baisse

Les rôles de toutes les structures sont sans doute trop méconnus et leurs différents fonctionnements sont peut-être considérés comme trop intrusifs, trop chronophages ou trop opaques : les jeunes ont de plus en plus du mal à s'investir dans des structures qui ne leur correspondent pas forcément. De plus, si leurs rôles ne sont pas connus par la majorité, il est normal que l'investissement faiblisse.

Ces données ont été prises en compte dans la construction de la formation.

1^{ère} PARTIE

Les structures

Les OPA en Haute-Loire

Une OPA est donc un groupement de personnes physiques ou morales, à vocation agricole, qui décident de s'unir pour la défense de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et des tiers, ainsi que la fourniture de biens et de services à leurs membres. La dénomination d'OPA inclut ainsi les coopératives, les associations, les unions, les fédérations, les confédérations, les fondations ou encore les syndicats.

La Haute-Loire compte différentes OPA :

- JA Haute-Loire
- AGRICA
- APIV Haute-Loire
- Association de gestion et de comptabilité
- CER France Haute-Loire
- Chambre d'Agriculture Haute-Loire
- ODG Lentilles vertes du Puy
- CYRHIO
- XR Repro
- Coordination Rural
- Confédération paysanne
- Contrôle laitier 43
- CEBM
- COPAGNO
- Crédit Agricole Loire Haute-Loire
- Crédit Mutuel Massif Central
- FD CUMA Haute-Loire
- FDGDON
- FREDON
- FNLON
- FDSEA 43
- Haute-Loire Bio
- GELAP UNION
- Groupama Rhône-Alpes Auvergne
- GDS Haute-Loire
- La Haute-Loire Paysanne
- ISVT
- Lycée agricole d'Yssingeaux
- Lycée agricole de Brioude – Bonnefont – Saugues
- MSA Auvergne
- MODEF
- Haute-Loire Paysanne
- SAFER Auvergne
- SCA Veaux des Monts du Velay et Forez
- Service de Remplacement de Haute-Loire
- Sodiaal Union Sud-Est
- Syndicat et GIE des Producteurs de Fruits Rouges des Monts du Velay
- Fedatest

(L'explication des sigles se trouve à la fin du rapport)

Toutes ces OPA sont très diverses de par leur nature :

Association	Coopérative	Syndicat	Banque
Prévoyance	Comité	Service	Groupement
Cabinet d'expertise	Assurance	Mutuelle	Fédération
Organisme consulaire	Presse	Lycée et institut agricoles	Société

Cette diversité permet de représenter et de défendre la profession à tous les niveaux.

Ces OPA se classent selon différents statuts juridiques :

Syndicats professionnels <ul style="list-style-type: none">• JA43• FDSEA• Confédération paysanne• MODEF	Banques <ul style="list-style-type: none">• Crédit Agricole Loire Haute-Loire• Crédit Mutuel Massif-Central• Banque Populaire...	Mutuelles <ul style="list-style-type: none">• Groupama AURA...	Associations <ul style="list-style-type: none">• SCA Monts du Velay• APIV...
Coopératives et SICA <ul style="list-style-type: none">• CUMA• Sodiaal Union• XR Repro...	Organisations conventionées par l'État <ul style="list-style-type: none">• MSA...	Organisations instituées par l'État <ul style="list-style-type: none">• Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire• SAFER	

Les autres organismes

Les autres organismes ayant un lien, de près ou de loin avec l'agriculture et les agriculteurs sont nombreux. Beaucoup d'instances pèsent plus ou moins dans les décisions ; les collectivités territoriales sont en effet nombreuses, mais toutes sont des services déconcentrés de l'État : Direction Départementale des Territoires (DDT), préfecture, Communauté de Communes, mairie, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)...

Les échelles sont ainsi différentes, mais il est tout de même important que les agriculteurs soient représentés partout, car les problèmes existent à tous les niveaux.

Rôles et missions de ces structures

Globalement, les OPA et les syndicats permettent de défendre le métier d'agriculteur : c'est majoritairement leur objectif principal.

Mais plus spécifiquement, ils permettent de :

- De trouver des solutions aux problèmes des agriculteurs
- D'aider l'ensemble de la profession à avancer vers un objectif commun
- D'améliorer les conditions de vie des agriculteurs
- D'apporter des idées novatrices au milieu rural
- D'animer le milieu rural
- De représenter la profession auprès des instances professionnelles et publiques
- D'apporter des conseils techniques aux agriculteurs
- De faire bénéficier les agriculteurs d'aides et d'avantages
- De former les agriculteurs
- D'accompagner les jeunes désireux de s'installer

Les OPA semblent donc utiles voir indispensables à l'agriculture, particulièrement pour faire face aux difficultés liées à la profession et pour les jeunes qui souhaitent s'installer.

Les compétences des structures en lien avec l'agriculture sont multiples, mais elles ont généralement un rôle d'aménagement foncier, de vérification, d'application des lois et des normes et de distribution des aides européennes ou encore de la protection de l'environnement : autant de points qui peuvent parfois poser problème à l'agriculture et aux agriculteurs.

L'importance des acteurs

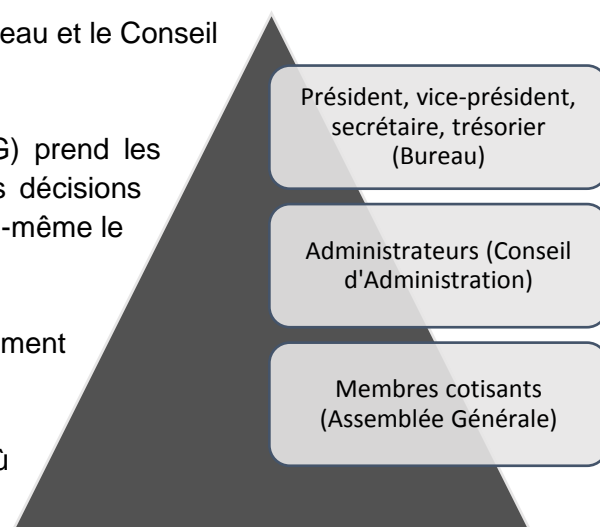
Les OPA fonctionnent grâce à ses membres et des élus : le Bureau et le Conseil d'Administration (CA).

L'ensemble des membres, lors de l'Assemblée Générale (AG) prend les décisions les plus importantes et élit le CA. Le CA étudie les décisions prises par l'AG et fait des propositions et élit le Bureau, qui est lui-même le moteur de l'organisation.

Les décisions prises par les administrateurs sont généralement exécutées par des salariés.

C'est l'ensemble des membres qui fait vivre une OPA, d'où l'intérêt d'avoir des personnes motivées et motivantes pour faire avancer les choses.

Les autres structures sont à la fois gérées par des personnes élues (un maire par exemple) mais aussi par des salariés de la fonction publique : là aussi, les agriculteurs ont tout intérêt à se rendre aux réunions de ces organismes, afin de faire entendre leur voix !



2^{ème} PARTIE

La formation

Contenu et déroulement de la formation

La formation J'Agis demain se déroulera sur deux semaines, pendant huit jours. Elle sera incluse au Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) : il faudra faire la formation pour pouvoir agréer son PPP.

Dans un premier temps, pour tester le contenu même de la formation, ce seront probablement des JA déjà installés qui y participeront. Elle se fera dans l'idéal par petits groupes d'une dizaine de stagiaires.

Le but de cette formation est de renouveler l'investissement dans les OPA et dans les autres structures territoriales, qui subissent, comme nous l'avons vu, une perte progressive de responsables prêts à s'investir. Elle donnera aux jeunes agriculteurs les moyens de prendre des responsabilités dans le syndicalisme, les OPA ou autres : elle permettra simplement aux jeunes de devenir acteur de leur métier.

La formation s'étalera sur trois semaines : une consacrée aux techniques de communication, une pour présenter les OPA et les organismes en lien avec l'agriculture et un voyage à la découverte des grandes instances qui jouent un rôle dans l'agriculture.

Quatre jours seront donc consacrés aux techniques de communication : ils auront pour but d'aider les jeunes à prendre confiance en eux devant un public et d'acquérir une méthodologie pour animer et intervenir en réunion. Les stagiaires devront travailler ensemble et créeront ainsi des liens, un des buts de cette formation : former un groupe soudé. Ce sera une formatrice du Groupement d'Établissement (GRETA) du Velay qui se chargera de ce module.

Une journée sera centrée sur la connaissance des OPA, et du syndicalisme : leurs rôles, leurs missions, leurs fonctionnements, leurs histoires. Il s'agira aussi de montrer les acquis obtenus grâce à l'investissement. Ce module apportera aux jeunes des informations qu'ils ne connaissent pas tous. Il sera idéalement présenté par une animatrice JA.

Deux jours seront consacrés aux autres structures en lien avec l'agriculture : après avoir apporté les notions principales aux participants, une ou deux visites de structures sont prévues. De même, des visites d'exploitations à la rencontre d'agriculteurs responsables seront organisées. Ce sera également une animatrice JA qui s'occupera de l'animation.

Une journée aura pour but d'apprendre aux jeunes à gérer leur temps de travail au quotidien mais également de leur expliquer comment se faire remplacer par un agent du Service de Remplacement. Cette journée sera animée par la Chambre d'Agriculture et le Service de Remplacement de Haute-Loire.

Le voyage se déroulera sur une troisième semaine, à Paris et Bruxelles : deux jours à Paris et une journée à Bruxelles, pour découvrir les institutions nationales et européennes et éventuellement rencontrer des grands responsables.

Des intervenants pourraient se greffer à la formation pour certains modules, notamment pour la visite des structures en lien avec l'agriculture et les visites d'exploitations.

SEMAINE 1 : communication

OBJECTIF	CONTENU	INTERVENANT	MODE D'ÉVALUATION	JOUR
Prendre confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> - apprendre à se présenter, - assumer son statut d'agriculteur, - être fier de soi... 	GRETA du Velay	Atelier en fin de module, avec grille d'évaluation des compétences	Jeudi : 9h00/12h00
Savoir prendre la parole en public	<ul style="list-style-type: none"> - apprendre à prendre la parole face à tous les publics, - savoir adapter son comportement aux divers publics, - savoir être convaincant face à différents collaborateurs, - savoir capter l'attention... 			Jeudi : 13h00/17h00
Savoir intervenir et animer une discussion	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les règles de la prise de parole et les différentes formes de débats, - recentrer une discussion, - savoir faire face aux commentaires négatifs, - conclure un débat... 			Vendredi : 9h00/12h00 13h/17h00
Savoir animer et tenir un groupe de travail	<ul style="list-style-type: none"> - organiser et animer un groupe de travail, - gérer son temps, - transmettre un message, - conclure une réunion... 			Lundi : 9h00/12h00 13h00/17h00
				Mardi : 9h00/12h00 13h00/17h00

SEMAINE 2 : présentation des OPA

OBJECTIF	CONTENU	INTERVENANT	MODE D'ÉVALUATION	JOUR
Appréhender les enjeux de l'engagement en globalité	<ul style="list-style-type: none"> - présenter les OPA du territoire, leurs rôles, leurs missions, - présenter le syndicalisme agricole et son histoire, - répertorier les différences sources d'engagement, - visite de la Chambre d'Agriculture du Puy-en-Velay... 	Animatrice JA 43	Questionnaire de satisfaction	Jeudi : 9h00/12h00 13h00/17h00
Gérer son temps de travail de manière harmonieuse et efficace	<ul style="list-style-type: none"> - organiser son temps pour en gagner, - définir ses objectifs et priorités, - mettre en place des outils pour maîtriser son temps... 	Chambre d'Agriculture Haute-Loire		Vendredi : 9h00/12h00
Apprendre à se faire remplacer sur son exploitation	<ul style="list-style-type: none"> - présenter le Service de Remplacement, ses missions, son fonctionnement, - connaître les modalités et les financements pour se faire remplacer, - apprendre aux jeunes à organiser le travail pour l'agent de remplacement... 	Service de Remplacement Haute-Loire		Vendredi : 13h00/17h00
Connaître les structures qui jouent un rôle dans l'agriculture, savoir participer à des instances territoriales, communiquer sur son métier et son exploitation	<ul style="list-style-type: none"> - présenter les différentes instances territoriales, - savoir se présenter face aux différents interlocuteurs, - savoir communiquer avec différents interlocuteurs, - savoir défendre son projet... 	Animatrice JA 43	Atelier en fin de module, avec grille d'évaluation des compétences	Lundi : 9h00/12h00 13h00/17h00
TRANSFERT ET NUIT À PRÉVOIR				
Connaître les structures qui jouent un rôle dans l'agriculture et rencontrer des agriculteurs responsables	<ul style="list-style-type: none"> - visite de différentes structures territoriales à l'extérieur du département, - rencontre avec les acteurs de ces structures, - témoignages d'agriculteurs responsables sur leurs exploitations... 	Animatrice JA 43	Questionnaire de satisfaction	Mardi : Toute la journée

SEMAINE 3 : voyage découverte

OBJECTIF	CONTENU	ORGANISATION/INTERVENANT	JOUR
Découvrir les grandes instances décisionnelles en lien avec l'agriculture, situer l'agriculture dans la société actuelle	<ul style="list-style-type: none"> - à Paris, visite de l'Assemblée Nationale, si possible avec un guide ainsi que du Ministère de l'Agriculture (à voir pendant les journées du patrimoine), - comprendre les enjeux économiques, sociaux et politiques de l'agriculture, - si possible échanges avec des députés ou autres... 	Animatrice JA 43	Journée 1
Découvrir le siège de JA NAT, son fonctionnement, son importance	<ul style="list-style-type: none"> - à Paris, visite du siège des JA NAT, - si possible temps d'échanges avec des responsables nationaux sur l'agriculture, le syndicalisme, les acquis, les enjeux, les difficultés de l'agriculture aujourd'hui... 		Journée 2
Comprendre les enjeux de l'Europe en matière d'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - à Bruxelles, visite du Parlement européen, - découvrir l'incidence de l'Europe sur les politiques agricoles, - comprendre les enjeux de l'Europe sur l'agriculture française... 		Journée 3

Zoom sur l'installation en Haute-Loire en 2016

- **49 installations**
 - 11 femmes et 38 hommes
 - 27 ans d'âge moyen
 - 86 HA de SAU moyenne
- **11 installations en Hors Cadre Successoral (HCS)**
 - 6 installations sont des créations
- **57 % sont en Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC), 37 % en individuelle et 6% en Entreprise Agricole à Responsabilités Limitées (EARL)**
- **Productions principales**
 - Vaches laitières (29)
 - Vaches allaitantes (11)
 - Brebis viande (8)
 - Poulailers (6)
 - Céréales (3)
 - Petits fruits (3)
 - Porcs charcutiers (3)
 - Veaux de boucherie (3)

Buts et apports de la formation dans le processus d'installation

Depuis 2009, le contenu du dispositif d'accompagnement à l'installation est « à la carte », d'où son nom de PPP. Seul le stage collectif de 21 heures est obligatoire : il permet de situer son projet dans le contexte général mais aussi local et de confronter son projet aux autres (présentation et argumentation).

Certains jeunes s'installent donc sans avoir été réellement formés grâce à des stages en exploitation ou des formations plus concrètes.

Or aujourd'hui, être agriculteur, c'est avant tout être un chef d'entreprise, à la tête d'une exploitation qui peut être amenée à gérer des salariés et qui doit sans cesse innover et s'adapter à son environnement économique, social et environnemental ; le métier fait face à toutes sortes de difficultés auxquelles le jeune n'est pas forcément préparé, d'autant que beaucoup s'installent encore sans aides ; 3 jeunes sur 5 seulement demandent la Dotation Jeune Agriculteur (DJA).

Même s'ils semblent mieux formés qu'auparavant (de plus en plus possèdent un diplôme agricole), et de plus en plus âgés, les jeunes qui s'installent n'ont pas forcément les capacités nécessaires à la gestion complète de leurs exploitations mais aussi à la défense des intérêts du métier.

Le syndicalisme a joué un rôle majeur dans la politique agricole française des cinquante dernières années, notamment au travers de la cogestion qui s'est mise en place dans les années 1960 entre État et syndicat pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique des structures.

Les jeunes d'aujourd'hui ne sont donc peut-être pas assez sensibilisés au syndicalisme, aux diverses problématiques du métier et ne connaissent pas non plus les différentes OPA et organismes en général susceptibles de les accompagner dans leurs difficultés.

Cette situation fait que l'ensemble des structures en lien avec l'agriculture et donc les JA du département, ne possèdent que trop peu de personnes motivées et prêtes à s'investir concrètement et durablement au sein d'une structure agricole : la formation permettrait de faire prendre conscience aux jeunes de l'importance de l'investissement syndical et au sein des organismes agricoles.

3^{ème} PARTIE

Les retombées de la formation

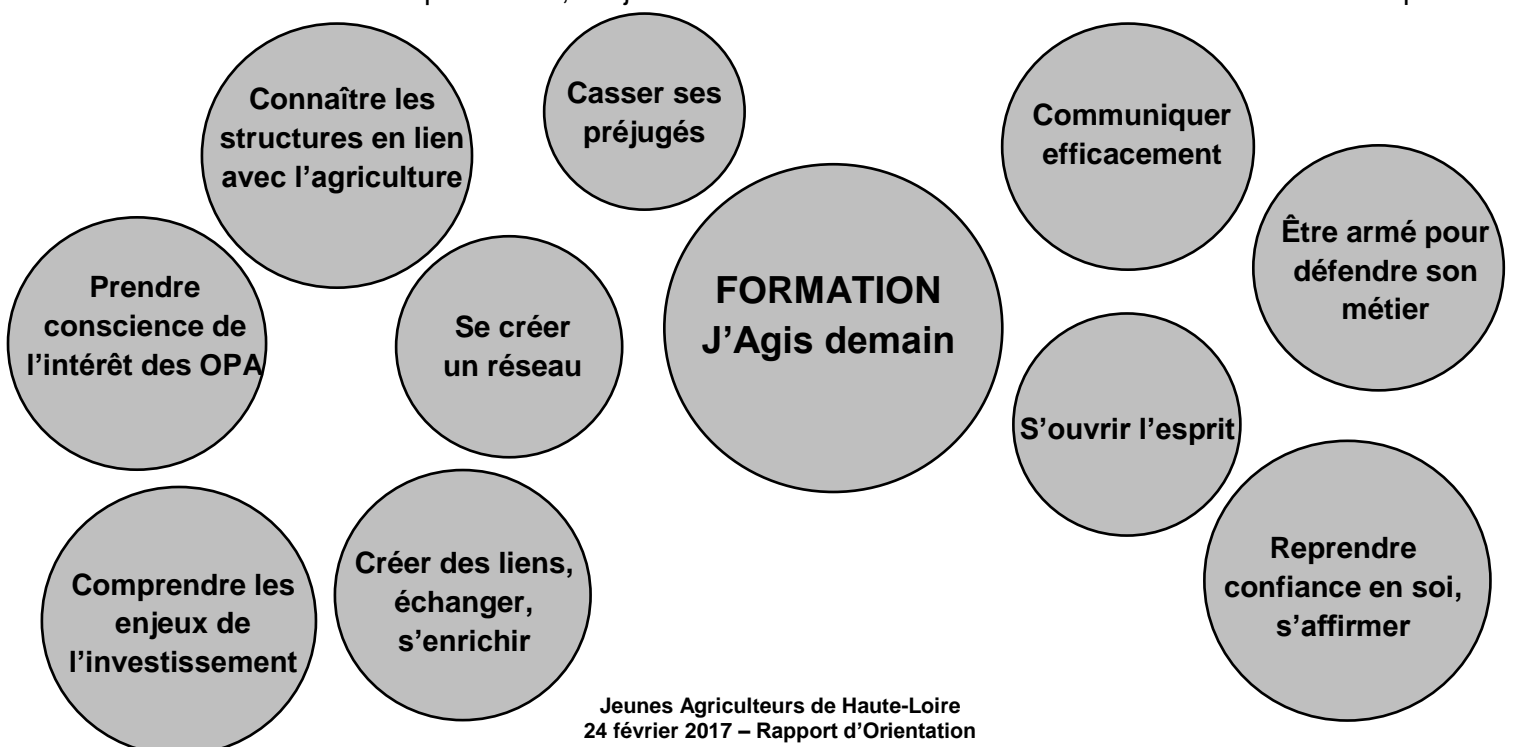
La mise en place de cette formation pourrait avoir, dans un future proche, des retombées positives sur l'ensemble des OPA et autres structures et par extension, sur la profession d'agriculteur. Les enjeux de cette formation sont multiples : sociaux, politiques, économiques... Elle pourrait être importante pour l'avenir !

Dans un premier temps, en créant un groupe soudé, cette formation permettrait aux jeunes de se sentir moins seuls et de se motiver entres eux. La formation leur ouvrira les yeux sur le fait que l'union fait la force et qu'ensemble, il est possible de faire avancer les choses. De plus, cela leur apportera de la convivialité, de l'échange et une ouverture d'esprit.

Le module portant sur les techniques de communication leur donnera plus de confiance en eux. Les participants pourront acquérir des compétences en matière d'animation de réunion, de débat, et sauront mieux s'exprimer face à un public. Grâce au travail en groupe, ils pourront vaincre leur timidité et oser s'affirmer. Tout ceci leur permettra de ne plus appréhender le fait de prendre des responsabilités au sein d'une structure à l'avenir. Bien évidemment, ce module sera très important pour le futur de la profession : les jeunes seront mieux armés pour prendre part aux décisions qui les concernent et qui nous concernent tous. Ils pourront défendre notre métier et oser exprimer ce qui ne va ou ne convient pas. Ce module de développement personnel leur sera aussi utile dans l'ensemble de leur vie privée : face à un interlocuteur, peu importe la situation, ils pourront là aussi se faire entendre et oser dire les choses telles qu'elles le sont.

Les parties concernant les OPA et les collectivités territoriales leurs apporteront des connaissances de base, qui leur font parfois défauts. Cela leur permettra dans un premier temps d'avoir un socle indispensable de savoirs lors des réunions et échanges. Et dans un second temps, ils pourront avoir les contacts et les structures auxquels faire appel si, personnellement, ils ont un problème. Enfin, ce module aidera à briser les préjugés que certains peuvent avoir sur les différentes structures et encore prouver qu'elles sont indispensables au métier.

Les visites d'exploitations et le voyage seront quant à eux des grands moments d'échanges et de création de liens. Mais ils permettront également une ouverture d'esprit : en découvrant différents modes d'élevages, en rencontrant différentes personnes, les jeunes découvriront de nouveaux horizons et s'ouvriront l'esprit.



CONCLUSION

Les Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire, ont essayé, dans ce Rapport D'orientation, de décortiquer le problème du manque d'investissement au sein des OPA et des autres structures liées à l'agriculture.

Ce manque d'investissement part d'un constat de leur part : les JA voient les réunions qui se vident et ont du mal à motiver les jeunes. Il a donc été difficile de faire ce rapport : il n'y a pas réellement de chiffres, ni de schémas relatant ce manque d'investissement, mais les conséquences sont bel et bien là : les OPA manquent de souffle, et les agriculteurs ne sont parfois plus représentés dans des instances pourtant importantes.

Les agriculteurs voudraient pourtant que toutes ces structures soient « perspectives d'avenir », c'est-à-dire qu'elles soient utiles, fortes et qu'elles pèsent dans les décisions en lien avec le monde agricole.

Les maillons forts sont les agriculteurs et particulièrement les jeunes. Il faut que les choix et les orientations agricoles de notre territoire soient pris par les agriculteurs ailligériens, ce sont eux qui connaissent le mieux l'agriculture et la Haute-Loire.

Nous souhaitons plus d'implication dans les OPA et autres instances pour à la fois continuer à maintenir une solidarité, une force et une dynamique des agriculteurs et s'assurer une stabilité dans l'avenir : la formation apportera un bagage solide aux jeunes !

SIGLES

- AG** : Assemblée Générale
- APIV** : Association des Producteurs Indépendants de Viande
- CA** : Conseil d'Administration
- CEBM** : Coopérative des Éleveurs Bovins du Mézenc
- CGA** : Confédération Générale de l'Agriculture
- CNJA** : Centre National des Jeunes Agriculteurs
- CJA** : Cercle des Jeunes Agriculteurs
- CODELIA** : Coopérative D'Élevage et d'Insémination Animale
- DDT** : Direction Départementale des Territoires
- DJA** : Dotation Jeune Agriculteur
- DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- EARL** : Entreprise Agricole à Responsabilités Limités
- FD CUMA** : Fédération Départementale de la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
- FDGDON** : Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles
- FDSEA** : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- FNAB** : Fédération Nationale d'Agriculture Biologique
- FNLON** : Fédération Nationale de Lutte contre les Organismes Nuisibles
- FNSEA** : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- FREDON** : Fédération Régionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles
- GAEC** : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
- GDS** : Groupement de Défense Sanitaire
- GELAP** : Groupement des Éleveurs de Lapins
- GRETA** : Groupement d'Établissement
- HCS** : Hors Cadre Successoral
- ISVT** : Institut des Sciences et Vie de la Terre
- JA** : Jeunes Agriculteurs
- JAC** : Jeunesse Agricole Catholique
- ODG Lentilles vertes du Puy** : Organisme de Défense et de Gestion Lentilles vertes du Puy
- OPA** : Organisation Professionnelle Agricole
- MODEF** : Mouvement de Défense des Exploitants Familiaux
- MSA** : Mutuelle Sociale Agricole
- PPP** : Plan de Professionnalisation Personnalisé
- RGA** : Renouvellement des Générations en Agriculture
- SAFER** : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
- SCA** : Société Coopérative Agricole

REMERCIEMENT AUX RAPPORTEURS

Julien Accassat

Benoît Begon

Sophie Delolme

Étienne De Veyrac

Anthony Fayolle

Cédric Gauthier

Aurélien Martin

Vincent Rebeller

Aymeric Soleilhac

Michel Triouleyre

Mikaël Vacher

Et aux plumes!